



MINISTÈRE DES AFFAIRES
ETRANGÈRES
ET DE LA COOPERATION

MAROC – ALLEMAGNE



Visite de travail du Secrétaire Général

M. Nasser Bourita
à
Berlin, le 22 mai 2014



SOMMAIRE

Programme de la Visite	3
Fiche sur l'Allemagne.....	4
Fiche Bilatérale Maroc-Allemagne.....	12
Eléments de Langage.....	19
Fiches Thématiques	25
• Partenariat de transformation	
• Fonds sur la coopération au développement	
• Projet retenus dans le cadre du Fonds Flexibles	
• Déclaration de Rabat	

Projet de Programme

Le mercredi 21 mai : Arrivé en soirée.

Jeudi 22 mai

- 09h30 – 10h30 : Rencontre avec Monsieur Achim Post, Député SPD et candidat à la présidence du Comité Maghreb au Bundestag (confirmé).
- Rencontre à la commission des Droits de l'Homme et de l'Aide Humanitaire au Bundestag (à confirmer).
- 12h30-14h30 : Déjeuner avec le Dr. Markus Ederer, Secrétaire d'Etat au Ministère fédéral des affaires étrangères (confirmé).
- 18h30 – 20h00 : Dîner-débat au siège de la Fondation Körber (confirmé).

Vendredi 23 mai : Départ

Fiche sur la République Fédérale d'Allemagne

I. PANORAMA POLITIQUE

La politique interne de la République fédérale d'Allemagne est dominée par deux grands partis: **CDU-CSU** (l'Union démocrate-chrétienne de Mme Merkel et son alliée bavaroise l'Union sociale chrétienne) et **SPD** (Parti social-démocrate).

Trois partis s'associent parfois aux coalitions gouvernementales : les Verts, les libéraux du FDP et Die Linke (parti de la gauche). Ce dernier parti ne participe qu'à des alliances au niveau local ou régional.

Les dernières élections législatives tenues **le 22 septembre 2013** ont donné une victoire écrasante du parti de Mme Angela Merkel CDU et son allié CSU avec 41,5% des voix; soit 9 points de plus par rapport aux résultats obtenus en 2009 (malgré une gouvernance dans la crise économique depuis cette date).

Cette victoire, conduisant la chancelière allemande à un troisième mandat successif, a fait d'elle, le seul leader européen à enregistrer une telle performance.

Après l'échec du FDP (l'allié principal de CDU) avec moins de 5% des voix ne lui permettant pas d'accéder au Bundestag, le CDU s'est tourné vers le SPD pour négocier un accord de coalition gouvernemental.

Après deux mois de négociations, entre la CDU-CSU et le SPD en vue de la formation d'une nouvelle grande coalition, un programme gouvernemental a été adopté le 27 novembre 2013.

A la suite de cet accord, le Bundestag a procédé au vote de la réélection d'Angela Merkel, pour un troisième mandat successif, au poste de Chancelière, **le 17 décembre 2013**.

Le programme du nouveau gouvernement se base, entre autre, sur les points suivants: l'adoption d'un salaire minimum (8,5 euros l'heure), la révision des retraites et du travail intérimaire, le compromis sur l'octroi de la double nationalité, l'arrêt de la hausse des loyers, la mise en œuvre du tournant énergétique, politique budgétaire et politique européenne.

Toutefois, l'accord sur ces questions, notamment sociales, a suscité des divergences. D'une part, les syndicats ont exprimé leur satisfaction : ils se sont félicités des mesures visant à améliorer la situation des salariés. Le patronat, par contre, a manifesté son mécontentement: Il estime que les intérêts des entreprises ont été ignorés par ces mesures qui risquent d'avoir un impact sur les exportations allemandes.

Président allemand

A la suite de la démission de Christian Wulff (CDU), impliqué dans un scandale financier (prêt accordé par son ami avec un taux très favorable), c'est l'indépendant Joachim Gauck, ancien pasteur luthérien et l'une des principales figures du mouvement d'opposition de l'ancienne RDA, qui a été élu Président fédéral le 18 mars 2012 pour un mandat de 4 ans.

Le chef de l'Etat joue un rôle de représentation et d'influence, mais n'a pas de pouvoir exécutif.

II. PANORAMA ECONOMIQUE

L'Allemagne est la **première puissance économique de l'UE** et la quatrième puissance mondiale avec un PIB de **3 598 milliards de \$ en 2013** (6% de plus par rapport à 2012), Sa population a atteint de 80,5 millions d'habitants en 2012.

Avec une industrie qui représente une part significative du PIB (26%), l'Allemagne est la **2ème puissance exportatrice mondiale après la Chine depuis 2009** avec 1121 milliards de dollars, représentant plus d'un tiers de la production nationale.

Même si l'Allemagne a été touchée par la crise économique et financière internationale (notamment les secteurs de l'automobile et de la machine-outil), et a connu un fort recul de son commerce extérieur en 2008 et 2009, **la reprise a été solide depuis 2010**.

L'économie allemande a enregistré une croissance de + 3,5 % en 2010, un record depuis la réunification. En 2011, elle a généré une croissance de 2,9 %. Celle-ci repose désormais majoritairement sur la demande intérieure (consommation des ménages) et, dans une moindre mesure, les investissements des entreprises.

La reprise de la croissance a entraîné une baisse continue du taux de chômage, qui a atteint son niveau le plus bas depuis la réunification. Certaines régions, dans le Sud, sont en situation de plein-emploi.

III. POLITIQUE ETRANGERE

L'Allemagne dispose de la première force conventionnelle en Europe et constitue un élément clé de l'OTAN. Ses performances économiques en font le pivot de l'Union européenne.

Signataire de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier en 1952 et du Traité de Rome en 1957 (ancêtres de l'Union Européenne) l'Allemagne a toujours été un moteur de cette union et sa diplomatie a investi dans le multilatéralisme. Aujourd'hui, la politique européenne devient un moyen de défendre des positions politiques et économiques allemandes.

La diplomatie allemande est basée sur une continuité dans les choix fondamentaux, défendus par le Ministère fédéral des Affaires étrangères mais également influencée par la Chancellerie, qui sont : l'engagement de **l'Allemagne en faveur de l'intégration européenne** et le **partenariat transatlantique**.

L'Allemagne participe activement à la construction et la sécurité de l'Europe, en lien étroit avec la France.

Le partenariat stratégique avec la Russie demeure par ailleurs essentiel, notamment dans le domaine économique et énergétique, même si la Chancelière affirme une ligne plus critique envers la Russie sur la question des Droits de l'Homme et sur la position du Président Putin à l'égard de l'Ukraine.

Printemps Arabe

Le printemps arabe a imposé une réorientation de la politique étrangère allemande dans la région MENA, où l'Allemagne a renforcé son engagement en multipliant les initiatives.

L'Allemagne a mobilisé pour le budget 2012-2013, **près de 100 millions d'euros** en faveur des pays touchés par le Printemps arabe.

L'Allemagne s'est dite disposée d'accompagner les processus de transformations démocratiques dans les pays concernés par le printemps arabe en fixant les priorités suivantes :

- Soutenir la stabilisation du processus de démocratisation
- Renforcer du rôle de la société civile et les médias les médias de la société civil
- Promouvoir les droits de l'homme
- Soutenir la bonne gouvernance
- Encourager le processus de transformation dans les sphères économiques et sociales, en particulier la formation professionnelle et la création d'emplois
- Encourager la coopération dans les domaines de l'éducation et de la recherche.

En 2012, le Ministère des Affaires étrangères a créé le fonds « Partenariat de Transformation » de 30 millions d'euros par an destinés à soutenir les pays touchés par le printemps arabe (l'Égypte et la Tunisie) pour la stabilisation du processus de transformation démocratique..

Les autres pays comme le Maroc, la Jordanie font partie des pays bénéficiaires des projets visant le renforcement du processus démocratiques et répondre aux besoins spécifiques de chaque pays.

L'ex-Ministre allemand des Affaires étrangères M. Westerwelle s'est rendu en Tunisie à deux reprises (le 12 février 2011 et les 18-19 mars 2013) et en Égypte, également à deux reprises (24 février et 18-19 avril 2011) pour rappeler le soutien qu'entendait apporter l'Allemagne, aux processus de transition.

Egypte

L'évolution du processus démocratique, le respect des droits de l'homme et la liberté de religion en Égypte ainsi que les relations entre Israël et l'Égypte sont des points fondamentaux qui reviennent dans toutes les déclarations des hauts responsables allemands.

L'ex Ministre des Affaires étrangères allemand M. Westerwelle avait proposé à l'Égypte **«un partenariat pour la transformation afin de renforcer la société civile et les institutions démocratiques ».**

Le tribunal égyptien avait condamné par contumace, en juin 2013, à 5 ans de prison, l'ancien directeur du bureau de la fondation politique allemande Kornard Adenauer (proche du CDU, parti de la chancelière allemande) ainsi qu'une de ses collaboratrices à

deux ans de prison. Cette condamnation a suscité une réaction de la part des responsables allemands, estimant le jugement inacceptable et pouvant affecter sérieusement les relations germano-egyptiennes.

La visite au Caire M. Westerwelle en août 2013, à la suite de la révolution du 30 juin 2013 et la destitution du Président Morsi, a été largement critiquée par les libéraux en Egypte qui considèrent que l'Allemagne (et d'autres pays occidentaux) apporte un soutien aux frères musulmans.

Suite à la décision du tribunal égyptien de condamnation à mort de 500 personnes des frères musulmans, le Ministre fédéral des Affaires étrangères M. Steimeier, le 25 mars 2014, en visite, alors, à Addis-Abeba, a déclaré que « les procédures juridiques vont à l'encontre des standards du droit international public et des principes des droits de l'Homme que l'Egypte s'est engagé à respecter. L'Allemagne rejette la peine de mort qui est une forme de punition inhumaine » Il a ensuite appelé les instances égyptiennes à annuler les jugements et à permettre aux accusés d'être jugés par le biais d'une procédure juridique équitable. Il a estimé par la suite que les procédures de masse doivent être abandonnées.

Syrie

Destruction des armes chimiques :

L'Allemagne a mis à la disposition de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes chimiques (OIAC) **un montant de 2 millions d'euros** ainsi qu'une assistance technique pour la destruction de l'arsenal chimique syrien.

Les responsables allemands estiment que la responsabilité d'emploi des armes chimiques contre les civils syriens **incombe au régime d'Assad** et insistent sur l'adoption d'une résolution par le conseil de sécurité mandatant la Cour pénale internationale à lancer une enquête internationale et présenter en justice les responsables du crime chimique.

En faveur d'une solution politique

L'Allemagne s'est engagée, depuis le début de la crise politique en Syrie, à trouver une solution politique et rejetant fermement toute action militaire.

Après le massacre de Houla, l'Allemagne a expulsé le 29 mai 2013 l'Ambassadeur syrien à Berlin.

L'Allemagne est très active au sein du Groupe des Amis du peuple syrien. Au cours des derniers mois, elle s'est consacrée intensément à la recherche d'une solution au conflit en **organisant plusieurs réunions pour la reconstruction de la Syrie** et l'avenir de ce pays dans la période post-Bachar Assad.

Depuis le début de la crise, le gouvernement fédéral a débloqué **348,3 millions d'euros** d'aide humanitaire aux réfugiés syriens et s'est engagé à accueillir en Allemagne 5 000 réfugiés.

Libye

L'Allemagne s'est abstenue lors du vote par le Conseil de Sécurité des Nations Unies de la Résolution 1973, autorisant l'instauration d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Libye. Le Ministre a incité les pays de l'UE à « ouvrir leurs marchés » aux produits de toute l'Afrique du Nord, pour y aider le processus démocratique.

Processus de Paix au Proche Orient

A l'occasion de la commémoration du cinquantenaire des relations germano-israéliennes, la chancelière allemande a effectué une visite de travail en Israël les 24-25 février 2014, à la tête d'une importante délégation. A l'issue de cette visite, plusieurs accords ont été signés notamment dans le domaine de la sécurité de la diplomatie de l'économie et de la justice.

Lors de cette visite, la chancelière allemande a réitéré son soutien aux efforts déployés par le secrétaire d'Etat américain pour parvenir à un accord entre les israéliens et les palestiniens.

Elle a également soutenu la solution de deux Etats pour résoudre ce conflit. La construction de colonies israéliennes en Cisjordanie ne doivent pas, selon elle, entraver la conclusion d'un accord de paix, mais d'un autre côté elle **a rejeté toutes démarches visant à boycotter Israël** pour sa politique de colonisation.

De son côté, le Ministre des Affaires étrangères M. Steinmeier s'est également rendu en visite en Israël et en Palestine le 14 janvier 2014

Les relations entre l'Allemagne et l'Autorité palestinienne n'ont jamais atteint un niveau aussi positif. L'Allemagne a même établi un Conseil Conjoint des Gouvernements avec l'Autorité palestinienne, qui est un mécanisme de concertation de haut niveau établi par l'Allemagne avec seulement ses partenaires stratégiques, à savoir Israël, la Russie, la Pologne, la France et les USA.

Au Liban, l'Allemagne a assuré le commandement de la force maritime internationale de surveillance des côtes et la surveillance de l'aéroport de Beyrouth.

Allemagne- UE

La présidence allemande de l'UE au premier semestre de 2007 a été marquée par l'adoption au Conseil européen de juin d'un accord politique sur le mandat pour la réforme des institutions (qui a abouti au Traité de Lisbonne). Le 30 juin 2009, la décision de la cour de Karlsruhe précédant la ratification du traité de Lisbonne a donné lieu au vote d'une nouvelle loi d'accompagnement associant plus étroitement encore le Parlement allemand à la gestion des questions européennes (renforcement du principe de subsidiarité).

Dans ce contexte, le Bundestag se montre particulièrement vigilant pour toutes les questions concernant l'euro et l'Union économique et monétaire, et adopte des résolutions encadrant fortement la marge de négociation du pouvoir exécutif.

L'adoption, le 22 février 2011, par les groupes parlementaires CDU/CSU et FDP, d'une motion commune visant à encadrer les négociations du gouvernement fédéral relatives à la révision du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne, nécessaire à l'établissement du futur mécanisme européen de stabilité, s'est inscrite dans ce cadre.

L'élargissement de l'UE, longtemps priorité de Berlin, est vu avec plus de réticence. L'Allemagne adopte aujourd'hui une attitude beaucoup plus prudente et exigeante sur les critères à remplir par les candidats à l'adhésion. Elle soutient l'élargissement aux Balkans occidentaux et la poursuite des réformes dans les pays qui ont vocation à rejoindre l'UE sur la base des progrès individuels et de l'effectivité des réformes. L'Allemagne, de par ses deux chambres parlementaires, a soutenu l'adhésion de la Croatie, à compter de

juillet 2013, à l'UE suite à l'évaluation positive de la Commission européenne sur les efforts de réformes entrepris par la Croatie.

Allemagne –USA

La volonté de rapprochement avec les États-Unis après la crise irakienne est soutenue fermement par Mme Merkel, qui s'est rendue à Washington dès le 3 novembre 2009 pour prononcer un important discours devant le Congrès. Sans modifier les fondamentaux de la politique allemande vis-à-vis des États-Unis, sans nier les différences qui ont pu apparaître dans les systèmes de valeurs des deux sociétés et les divergences sur certaines questions (environnement notamment), celle-ci a réussi à redonner une certaine chaleur aux relations germano-américaines.

Toutefois, l'affaire d'espionnage téléphonique par la NSA a suscité une tension déplaisante entre Berlin et Washington. Mme Merkel a déclaré que "le climat de confiance est perdu entre les deux alliés". Les deux parties envisagent de conclure un accord sur les principes d'échange d'informations et de renseignement.

Nucléaire iranien

L'Allemagne partage la même inquiétude que l'UE, les USA, la Russie et la Chine face au programme iranien. Pour l'Allemagne, l'armement nucléaire de l'Iran est inacceptable et a encouragé le recours aux sanctions pour amener ce pays à abandonner son programme nucléaire. La diplomatie allemande est impliquée dans ce dossier en étroite concertation avec ses partenaires européens (France, Royaume Uni) en plus des États-unis, la Chine et la Russie

Afghanistan

L'Allemagne privilégie l'adoption d'une « stratégie globale » axée sur un transfert progressif des responsabilités aux autorités afghanes devant déboucher sur une perspective de retrait des soldats allemands à fin 2013.

Aussi, l'Allemagne soutient un accroissement de l'aide au développement à ce pays pour permettre sa reconstruction. Elle s'est engagée à réaliser plusieurs objectifs, dont la création de milliers d'emploie en Afghanistan, la construction et l'équipement d'hôpitaux dans l'ensemble des quatre provinces placées sous sa responsabilité.

Afrique

Du 23 au 27 mars 2014, le Ministre fédéral des Affaires étrangères M. Steinmeier a effectué une tournée en Afrique et a visité l'Éthiopie, la Tanzanie et l'Angola.

Lors de sa visite en Éthiopie, le responsable allemand a salué le rôle clé joué par ce pays dans la résolution de nombreux conflits régionaux. Il a exprimé la disposition de l'Allemagne de renforcer son soutien à la formation des forces de sécurité sur le continent africain.

M. Steinmeier a également rencontré le Premier Ministre éthiopien M Hailemariam et la Présidente de la Commission de l'UA Mme Dlamini-Zuma.

Lors de sa rencontre avec Mme Dlamini-Zuma, le responsable allemand a mis l'accent sur la nécessité d'une coopération **plus étroite entre l'Allemagne et l'UA**, étant donné l'impact des crises régionales sur le continent européen et vis versa.

De son côté, la présidente de la Commission de l'UA a émis le souhait de développer avec l'Allemagne **une coopération dans le domaine de l'éducation et de la formation.**

L'Allemagne finance contribue au financement du nouveau bâtiment du Département Paix et Sécurité de l'UA par un montant de **27 millions d'euros.**

Durant les deux autres étapes de sa visite M. Steinmair a eu des entretiens avec les hauts responsables respectivement de la Tanzanie et de l'Angola marquant l'importance que représente l'Afrique pour l'Allemagne, continent de grande opportunités et attire les investisseurs étrangers, selon le Ministre allemand.

Mali

Depuis le début de l'intervention française au Mali, l'Allemagne a décidé d'y participer par un soutien logistique seulement en excluant tout envoi d'unité de combat.

Le 28 février 2013, le Parlement allemand (Bundestag) a adopté deux mandats séparés pour le déploiement des forces armées allemandes au Mali

1- Participation à la mission de formation de l'UE au Mali (EUTM) par **180 soldats** allemands qui interviendront dans l'instruction du génie et l'approvisionnement de service de santé de l'EUTM.

2- La participation à la MISMA (Mission Internationale de soutien au Mali sous conduite africaine, **par 150 soldats**, qui interviendra essentiellement dans le transport aérien des troupes déployés dans le cadre de la MISMA et des forces armées françaises à destination du Mali ainsi que le ravitaillement en vol des avions français. L'Allemagne fournira trois avions de transport et un avion de ravitaillement. Il est prévu qu'elle élargisse ce transport et de l'assurer également à l'intérieur du Mali.

Ukraine :

Pour les responsables allemands, la crise ukrainienne est la plus grave crise qu'a connue l'Europe depuis la chute du mur. Ils estiment que 25 ans après la fin de la confrontation des blocs, le danger d'une nouvelle division de l'Europe est réel et la situation en Ukraine continue à s'aggraver de jour en jour avec une escalade qui semble sans fin.

Lors d'une conversation téléphonique le 2-3-2014, la chancelière Angela Merkel avait ouvertement reproché au Président russe

- d'avoir violé le droit international en optant pour une intervention militaire russe en Crimée
- de ne pas respecter le Mémoire de Budapest signé en 1994. Par cet accord, la Russie s'est engagée à respecter l'indépendance et la souveraineté de l'Ukraine ainsi que les frontières du pays.
- d'avoir également violé l'accord sur la flotte de la Mer Noire de 1997

Suite à son déplacement en Ukraine, le Ministre fédéral des Affaires étrangères a affirmé que suite à la décision de l'UE et du FMI d'apporter un soutien financier à l'Ukraine, l'Allemagne est entraînée à élaborer, avec les autres pays européens, un plan d'action pour apporter un soutien pratique à ce pays.

Par ailleurs il a mis en garde toute action de la Russie au-delà de la Crimée. Le cas échéant, les européens prendront des mesures radicales même si cela devait entraîner des désavantages économiques

Maroc-Allemagne

Fiche sur les relations bilatérales

RELATIONS POLITIQUES

Le Maroc et l'Allemagne ont signé le 12 septembre 2013 "la Déclaration de Rabat" adoptant un nouveau mécanisme de consultations basé sur un format élargi de coopération. Ce nouveau mécanisme a pour but l'amélioration de la visibilité du partenariat maroco-allemand et le renforcement de la cohérence entre les différents domaines de coopération bilatérale.

La déclaration de Rabat souligne, notamment, la qualité exceptionnelle des relations qui existent entre les deux pays et réitère le rôle que joue le Maroc pour assurer la stabilité, la sécurité et le développement durable en Afrique du Nord.

Elle met l'accent sur la pertinence de la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun.

Elle énumère, également; les différents domaines dans lesquels il est opportun de hisser le niveau de coopération bilatérale, notamment le renforcement du processus démocratique, la bonne gouvernance, les parlements, l'énergie, l'enseignement, la culture etc.

Dialogue Politique de Haut Niveau:

Les relations maroco-allemandes sont excellentes et ont été dynamisées, ces dernières années, par des visites de haut rang des deux parties et par le renforcement du dialogue politique.

Cause Nationale :

La déclaration de Rabat signée en septembre 2013 note clairement la position officielle de l'Allemagne sur le conflit du Sahara." *L'Allemagne renouvelle son soutien aux négociations en cours menées par les Nations Unies afin de parvenir à une solution politique, pacifique, durable et mutuellement acceptable du conflit du Sahara occidental*". "Les deux parties notent que le Conseil de sécurité des Nations Unies a qualifié les efforts du Maroc pour faire avancer le processus de règlement de ce différend de sérieux et crédibles".

Le Chef de la MINURSO M. Wolfgang Weisbrod-Weber est de nationalité allemande.

L'Allemagne participe à l'application des mesures de confiance en versant au HCR une contribution annuelle de 200 000 euros (de 2008 à 2012).

L'Allemagne a assorti son soutien à l'Accord de Pêche d'une déclaration explicative conjointe avec l'Autriche et l'Irlande.

Selon cette déclaration, ces trois pays demandent à la Commission d'informer le Conseil régulièrement des **contreparties reçues par la population sahraouie et l'état des stocks halieutiques de la région.**

Consultations au Niveau des Départements des Affaires Étrangères :

- ✦ La dernière session de consultations politiques entre les deux pays s'est tenue à Berlin le 06 octobre 2008, entre M. Omar Hilale, alors Secrétaire Général, et M. Reinhard Silberberg, Secrétaire d'Etat allemand aux Affaires Étrangères.
- ✦ Des consultations entre les Directeurs centraux des deux Ministères des Affaires Étrangères ont été lancées à Berlin en janvier 2011 par la tenue d'une réunion entre les Directeurs généraux des Relations Multilatérales. Une deuxième réunion s'est tenue à Rabat le 16 mars 2012 entre les Directeurs des Nations Unies.
- ✦ Une réunion au niveau des Directeurs Généraux

Autres visites importantes :

- La visite au Maroc du Président du Parlement allemand, Monsieur Nobert Lammert (le 12 Février 2013);
- Visite au Maroc du Ministre adjoint de l'Economie, de l'Agriculture et de l'Aménagement du Territoire du Land de la Hesse, M. Steffen Saebisch 28-22 Février 2013;
- Visite au Maroc du Directeur Général pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique Latine et le Moyen Orient au Ministère allemand des Affaires étrangères, M. Clemens von Goetz (11-13 mars 2013) ;
- Visite à Rabat et à Laâyoune du Directeur Général pour le Moyen Orient et le Maghreb au Ministère allemand des Affaires étrangères, M. Boris Ruge (3-6 février 2013);
- La visite au Maroc du président du groupe parlementaire "CDU/CSU", M. Volker Kauder. (avril 2012)
- Visite au Maroc du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Coopération Economique et du développement, M. Hans-Jurgen Beerfeltz (septembre 2012).
- Visite au Maroc de M. Günter Nooke, Représentant personnel de la chancelière allemande au G8 pour l'Afrique dans le cadre de sa participation à MEDays 2012.
- Visite en Allemagne de M. Fouad Douiri, Ministre de l'Énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement (juillet 2012)
- Visite en Allemagne de M. Abdelkader Amara, Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies dans le cadre de la 1^{ère} session de la commission Économique Mixte (octobre 2012)
- Visite de Monsieur le Directeur Général du Proche-Orient et du Maghreb, M. Boris Ruge, s'est rendu à Laâyoune et à Rabat du 04 au 06 février 2013.

Coopération parlementaire :

Un groupe d'amitié parlementaire Maroc-Allemagne est créé au sein de la Chambre des Représentants marocain. Il est présidé par le député Ahmed Zaïdi de l'USFP.

Une Association d'amitié parlementaire Maroc-Allemagne portant le nom de "Association des Amis du Maroc" a été créée le 20 avril 2007 à Hambourg. Elle est présidée par Jurgen Klimke, Député CDU et membre des Commissions des Affaires étrangères et des droits de l'Homme au Bundestag.

Outres les nombreuses visites effectuées au Maroc par des délégations parlementaires (commission Tourisme, des Droits de l'Homme, Groupe Maghreb,...) les secrétaires généraux de la Chambre des Conseillers et du Bundesrat (Chambre haute du parlement fédéral allemand) ont **signé à Berlin le 5 juillet 2011, un mémorandum d'entente sur le partenariat et la coopération technique entre les deux institutions législatives.**

La déclaration de Rabat convient **la création d'un Forum Parlementaire.**

Communauté marocaine :

Estimé à plus de 120.000 personnes, la communauté marocaine en République Fédérale d'Allemagne constitue la première communauté arabe et africaine.

L'Allemagne accueille plus de 8.500 étudiants marocains. Un programme d'accompagnement et de réintégration au Maroc des compétences marocaines installées en Allemagne a été initié depuis quelques années par le Ministère Fédérale allemand de la Coopération avec d'autres acteurs comme la Chambre allemande de Commerce et d'Industrie au Maroc, le Centre international de migration et de développement et le World University Service.

RELATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

Mécanismes régissant la coopération bilatérale

Les relations de coopération financière et technique entre le Maroc et l'Allemagne sont régies **par l'Accord de Coopération économique du 24 novembre 1966.** En vertu de cet Accord, les négociations intergouvernementales maroco-allemandes se tiennent tous les deux ans alternativement à Rabat et à Bonn.

Échanges commerciaux

L'Allemagne est **le 6ème partenaire** commercial du Maroc après la France, l'Espagne, la Chine, les Etats-Unis et l'Italie.

Les échanges commerciaux entre les deux pays ont totalisé 2,4 milliards d'euros en 2012, contre 2,26 milliard d'euros en 2011, soit une hausse de 12,6%.

En 2012, le Maroc a exporté vers l'Allemagne, 792,2 millions d'euros (+6,7%) de marchandises et a importé 1,6 milliard (+6%), selon les données fournies par l'Office allemand de la Statistique « destatis ».

La balance commerciale affiche un solde positif en faveur de l'Allemagne, avec 820 millions d'euros. Toutefois le taux de couverture des exportations/importations marocaines a légèrement augmenté de 48,8% à 49,1% en 2012.

Les principaux produits exportés sont des produits traditionnels comme le textile, le cuir, les chaussures et les conserves. Les importations consistent essentiellement en machines industrielles, en produits chimiques, et en voitures.

Commission Économique Mixte

Faisant suite à la volonté exprimée par Sa Majesté le Roi Mohamed VI et la Chancelière Madame Angela Merkel, lors de leur rencontre en marge des travaux de l'Assemblée des Nations Unies en septembre 2010, le Maroc et l'Allemagne ont procédé **le 18 mai 2012 à la signature de l'Accord portant sur la création d'une commission économique mixte.**

A l'issue des travaux de la 1^{ère} réunion de la Commission Economique Mixte maroco-allemande, tenue à Berlin le 24 octobre 2012, M. Abdelkader Amara, ex-Ministre de l'Industrie du Commerce et des Nouvelles Technologies et de Mme Anne-Ruth Herkes, ex-Secrétaire d'Etat au Ministère fédéral de l'Economie et de la Technologie ont signé **une déclaration conjointe qui retient un ensemble d'actions renforçant la coopération entre les deux pays, notamment la promotion des opportunités d'investissements et de partenariat de PME des deux pays dans le domaines des énergies renouvelables, de l'Industrie de l'Agriculture, du transport, de la formation professionnelle et de la santé.**

La deuxième session de la commission économique mixte se tiendra les 30 septembre et 1^{er} octobre 2014 à Rabat. Un forum économique sur le secteur de l'automobile sera organisé en marge de cette session.

Partenariat énergétique- Énergies renouvelables

Le Maroc et l'Allemagne ont signé **le 3 juillet 2012** à Berlin la déclaration d'intention commune pour la mise en place d'un partenariat énergétique entre le Royaume du Maroc et la République fédérale d'Allemagne.

Cet accord a pour but de permettre la mise en place de conditions cadre d'une coopération élargie entre les deux Parties dans le domaine de l'énergie, notamment des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique sous forme d'une coopération étatique dans les domaines de l'énergie, de l'intégration industrielle, la formation ainsi que la promotion de la Recherche et Développement.

En vertu de cet accord, des réunions de groupes de travail : « Energies renouvelables et Directive européenne », « Accompagnement du projet DESERTEC au Maroc » et « Coopération au Développement » se tiennent régulièrement à Rabat et à Berlin.

La banque KfW (l'agence d'exécution du gouvernement fédéral allemand) est l'un des premiers bailleurs de fonds du Plan solaire et du plan solaire (2000 MW) et du Plan éolien (2000MW). L'appui de la KfW consiste en un prêt concessionnel qui s'élève à 100

millions d'euros et en un don de 1,5 millions d'euros pour MASEN (l'accord a été signé à Marrakech en novembre 2012). **La KFW envisage également d'appuyer la deuxième phase du projet d'Ouarzazate.**

S'agissant du plan éolien, la Banque allemande KFW a signé un contrat de prêt d'un montant de 50 millions d'euros destiné au financement du projet du parc éolien de Taza de 150 MW, (accord signé à Rabat en décembre 2012)

Agriculture

Après la participation de l'Allemagne en tant qu'invité d'honneur au salon SIAM de Meknès en avril 2010, une dynamique s'est déclenchée dans la domaine de la coopération agricole. Elle s'est traduite par la signature :

- d'une convention dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments en avril 2010 à Meknès en marge du SIAM
- d'une convention dans le domaine bio en marge du salon SIFEL d'Agadir en décembre 2010
- d'une déclaration commune dans le domaine des coopératives agricoles en marge du salon de la semaine verte de Berlin en janvier 2011.
- d'une déclaration d'intention relative à la création d'un centre d'excellence maroco-allemande pour l'agriculture, signé en marge du SIAM – 2012. (229 ha- région du Gharb)

Dans le cadre de cette coopération, il est prévu **de créer trois centres d'Excellence**, dédiés au développement de la mécanisation agricole, l'élevage bovin et la formation professionnelle.

Un premier Centre d'excellence de Conseil Agricole maroco-allemand (CECAMA) a été inauguré **le 26 avril 2014** à Sidi Slimane conjointement par le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime M. Aziz Akhennouch et le Secrétaire d'Etat au Ministère fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture M. Peter Bleser, en marge de la 7^{ème} édition du Salon d'Agriculture tenue à Meknès du 23 au 27 avril 2014.

Le Maroc tient à participer chaque année à la Semaine Verte et au Salon « Fruit Logistica » de Berlin.

Cette année, le Maroc a présenté sa candidature pour participer **en tant que partenaire officielle de l'édition 2016 de la semaine verte de Berlin.**

Logistique

Signature de l'accord de coopération le 13 avril 2011 entre l'Agence Nationale des (APN) et l'Institut Allemand de l'Economie de la Navigation et de la Logistique (ISL)

Tourisme

En 2010, 207.417 touristes allemands ont visité le Maroc contre 1.2 millions pour l'Égypte et 520.000 pour la Tunisie. Malgré une hausse de 18% par rapport à 2009, ce chiffre reste bien modeste par rapport au potentiel du tourisme marocain compte tenu de l'importance de l'Allemagne, en tant que premier pourvoyeur de touristes dans le monde avec plus de 35 millions de visiteurs et un marché de 85 milliards d'euros (2010).

Coopération au Développement /Fonds alloués au Maroc

Depuis le début des années 60, l'Allemagne a alloué au Maroc plus **de 1.7 milliard d'euros** pour la mise en œuvre d'une multitude de projets de coopération. Le Maroc est ainsi l'un des principaux bénéficiaires de la coopération allemande.

Les négociations intergouvernementales maroco-allemandes menées les 22 et 23 mai 2012 à Bonn ont permis d'augmenter substantiellement l'enveloppe financière accordée par la République Fédérale d'Allemagne pour atteindre **164,5 millions** d'euros (augmentation de 18% par rapport à la période précédente) variant comme suit :

- * **126,9** millions d'euros pour les projets **de Solaire et de l'Eolien** ;
- * **32,5** millions d'euros pour les projets de **l'Hydraulique** ;
- * **3,4** millions d'euros pour l'appui aux **PME** ;
- * **2,7** millions d'euros pour la **coopération technique**.

En plus des axes prioritaires susmentionnés, la coopération bilatérale au développement touche également aux domaines de la santé, du genre, de la réduction de la pauvreté, de la bonne gouvernance, de la promotion de la démocratie, la société civile et la décentralisation.

L'accord de coopération financière **2012-2013** ainsi que des contrats de garantie des prêts en vertu desquels KfW met à la disposition de l'office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) des financements d'un montant global de 180,2 millions d'euros ont été signés le 27 mars 2013. Cet Accord va permettre la mise en œuvre des programmes et projet s'inscrivant dans le cadre des secteurs prioritaires de notre pays, notamment, dans les domaines de l'Environnement et des Energies renouvelables (116 millions d'euros) et dans la gestion des ressources en eau (12,5 millions d'euros).

Fondations Politiques :

Sur les **6** fondations politiques allemandes, 5 sont représentées au Maroc. Konrad Adenauer/CDU (Union des Chrétiens-démocrates); Friedrich Ebert/SPD (Parti Social-démocrate), Friedrich Naumann/FDP (Parti Libéral-démocrate), Hanns Seidel/CSU (Union Sociale-chrétienne), Heinrich Böll /B90/Grünen (le parti des écologistes).

Elles travaillent en collaboration avec les milieux politiques et scientifiques ainsi qu'avec l'administration et la société civile. Elles organisent des échanges et des débats d'idées entre le Maroc et l'Allemagne ou entre le Maghreb et l'Europe.

La dernière fondation qui a demandé à s'installer au Maroc est Heinrich Böll qui a ouvert un Bureau de Représentation en juillet 2012. Le choix du Maroc (qui figurait sur une liste avec la Tunisie et l'Egypte, a été fait pour les réformes réalisées en matière de promotion et de protection des droits humains, notamment ceux de la femme. Cette fondation compte concentrer ses interventions sur 2 axes prioritaires à savoir, la protection de l'environnement et la consolidation de droits de la femme.

Éléments de langage

Relations Bilatérales

- Se féliciter de la dynamique des relations bilatérales maroco-allemandes, renforcée davantage après **la rencontre entre Sa Majesté le Roi et la Chancelière Angela Merkel** à New York en septembre 2010.
- Exprimer la satisfaction du Maroc quant à la signature en 2013 **de la déclaration de Rabat** qui constitue une étape importante dans les relations bilatérales des deux pays et **une feuille de route pour les années à venir**.
- Exprimer la détermination du Maroc à travailler de concert avec l'Allemagne pour la mise en œuvre des termes de cette déclaration en vue de renforcer davantage le dialogue politique, la coopération économique et les consultations au niveau régional et international.
- Réitérer la satisfaction du Maroc quant au dynamisme d'échange de visites entre les hauts responsables des deux pays :

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et de la coopération compte effectuer une visite de travail à Berlin le 13 juin 2014.

Actions allemandes de soutien des réformes institutionnelles

- Remercier la partie allemande pour **son engagement** visant à accompagner le Maroc dans ses réformes politiques.
- Remercier l'Allemagne, en l'occurrence le Ministère fédéral des Affaires étrangères, pour le financement des projets inscrits dans le cadre du fonds de partenariat de transformation.

Il est à souligner que le Ministère allemand des affaires étrangères **a créé un fonds de 15 millions d'euros par an pour soutenir les** pays concernés par le printemps arabe dans le renforcement de leur processus démocratique

Ce fond intitulé « **Partenariat de transformation** » vise particulièrement à **renforcer** l'Etat de droit, la bonne Gouvernance, la gestion de la Migration, le rôle de la société civile.

Jusqu'à ce jour, seules la Tunisie et l'Egypte ont bénéficié de ce fonds. Cette année, le MAE allemand a décidé que Maroc soit parmi les pays bénéficiaires de ce fonds et de financer des projets bilatéraux et régionaux en faveur du développement du Maroc (voir liste projets ci-jointe).

Coopération parlementaire

Depuis décembre dernier la diplomatie allemande est dirigée par le parti social-démocrate.

La Commission des Affaires étrangères est présidée par Dr. Norbert Röttgen du parti CDU/CSU. Le vice-président est membre du parti SPD (parti adoptant une position optant pour la possibilité d'un référendum comprenant le choix de l'indépendance).

- Réitérer le rôle important que jouent les Parlements dans la politique étrangère. Ils participent davantage à la consolidation des relations bilatérales.
- Rappeler la visite réussie au Maroc du Président du Bundestag, Norbert Lamert en mars 2013.
- Encourager la multiplication des contacts entre les institutions parlementaires des deux pays. Rappeler à cet égard, l'Accord de coopération entre la Chambre des Conseillers et le Bundesrat (Chambre Haute du Parlement allemand) et la visite en Allemagne en 2013 d'une délégation parlementaire marocaine.
- Le Maroc et l'Allemagne pourraient envisager, comme le recommande, la déclaration de Rabat, d'organiser un forum parlementaire afin de permettre un flux de consultations entre les parlementaires allemands et marocains.

Coopération économique

- Se féliciter de la volonté mutuelle pour le renforcement de la coopération économique traduite par la création de la Commission Economique Mixte en octobre 2012.
- La deuxième session est prévue à Rabat du 30 septembre au 1^{er} octobre 2014. Un forum économique **sur le secteur de l'automobile** se tiendra en marge de cette commission économique mixte.
- Se féliciter de la coopération financière pour l'accompagnement des grands projets de développement économique et social du Maroc. Les lignes de crédits octroyées par la banque publique KfW à l'OCP de 271 millions de dollars et à la CDG de 200 millions d'euros. Elle accordera également un prêt de 654 millions d'euros pour les 2^{ème} et 3^{ème} tranche du projet «Al Noor de Ouarzazate»

Situation au Maroc

- Mettre en exergue **le processus de réformes qu'a connu le Maroc** couronné par l'adoption d'une nouvelle constitution.
- Cette nouvelle constitution consacre **l'État de droit et la bonne gouvernance** (création ou renforcement des institutions CNDH, CESE).
- Souligner la **particularité de l'itinéraire du Maroc** par rapport aux autres pays de la région (évolution dans la stabilité).
- La dernière réforme en date est celle du projet de loi concernant la procédure pénale et qui comprend de nouvelles dispositions de nature à renforcer les droits de la défense et consolider les principes du procès équitable. Quelques exemples du nouveau projet de loi :

- L'enregistrement audiovisuel obligatoire des interrogatoires
 - Plus de restrictions sur la garde à vue ou la détention préventive,
 - Les alternatives à la détention provisoire comme le bracelet électronique,
 - des alternatives aux peines privatives de liberté comme les travaux d'intérêt général, ou
 - l'adoption de mesures prévoyant de transformer certains crimes en délits
- Expliquer que les événements dans la région MENA requièrent une success story. Le Maroc est le mieux indiqué pour l'incarner. Le soutien à la réussite du modèle marocain est dans l'intérêt de l'Europe.

Questions Régionales

Sahara :

1- **Remercier l'Allemagne** pour l'intérêt qu'elle accorde à la recherche d'une solution politique de la question du Sahara et sa volonté de renforcer son rôle dans la région du sahel notamment sur le plan sécuritaire et politique.

2- **Informé la partie allemande** des derniers développements que connaît le dossier du Sahara au niveau onusien à la lumière de la dernière résolution adoptée par le Conseil de sécurité le 29 avril 2014.

3- Mettre en exergue les progrès réalisés par le Maroc dans le domaine des Droits de l'Homme :

Au niveau interne

- Les réformes initiées dans le domaine des droits de l'homme sont un choix fondamental et relèvent d'une stratégie nationale intégrée.
- Le Maroc a adopté la loi sur les tribunaux militaires interdisant les jugements des civils.
- Engagement du gouvernement à répondre aux plaintes adressées au CNDH dans un délai de 3 mois, notamment celles émanant de ses deux bureaux situés aux provinces du sud.

Au niveau onusien :

- Le Maroc continue d'honorer ses engagements en matière des Droits de l'Homme.
- Il existe une interaction soutenue avec les procédures spéciales du Conseil des Droits de l'Homme.
- Le Maroc accepte toutes les propositions de visites des rapporteurs du Conseil des Droits de l'Homme. (le Maroc a reçu l'année dernière trois rapporteurs et deux cette année / la détention arbitraire, le logement et la question de la traite des personnes)
- Sur invitation du Maroc, le Haut Commissaire aux Droits de l'Homme Madame Navi Pillay, se rendra au Maroc le mois courant.

- Accès des organisations internationales et ONGs aux provinces du Sud dont les rapports sont examinés du côté marocain afin d'en assurer le suivi et prendre en considération les recommandations, si besoin est.
- Existence d'une interaction constructive avec la communauté internationale pour trouver une solution aux problèmes, à travers l'application de mécanismes internationaux et à travers une coopération étroite avec les partenaires de confiance, comme la France, les USA **et l'Allemagne.**
- Attirer l'attention de la partie allemande sur le manque de coopération des autres parties – rigidité de la position politique ; pas d'autorisation d'accès aux ONGs internationales et aux délégations étrangères aux camps de Tindouf ; refus du recensement des populations des camps ; aucune mesure concrète pour la protection humanitaire des habitants des camps.
- La situation sécuritaire de la région et du sahel exigent de trouver une solution politique juste et durable au conflit du Sahara.

AFRIQUE

La chancelière allemande avait émis le souhait de rencontrer le chef de la délégation marocaine en marge du Sommet Afrique-EU tenu à Bruxelles en avril dernier afin de faire part du soutien l'Allemagne aux efforts et au rôle du Maroc dans le continent africain.

Les responsables allemands ont exprimé leur volonté de s'impliquer davantage en Afrique et d'ouvrir avec le Maroc dans ce sens un dialogue.

- Se féliciter de l'intérêt accordé par l'Allemagne aux actions entreprises par le Maroc en Afrique.
- Faire part du souhait du Maroc pour une plus grande contribution de l'Allemagne dans la stratégie intégrée pour le sahel.
- Se féliciter des actions communes entreprises par le Maroc et l'Allemagne à travers des projets régionaux initiés dans le cadre de la coopération tripartite et dédiés au développement économique et social des pays sub-sahariens.
- Exprimer la disposition du Maroc à coopérer avec l'Allemagne dans le domaine sécuritaire et de la formation des agents de contrôle des frontières ainsi que dans le domaine de prévention et de lutte contre le terrorisme dans la région du sahel.
- **Exprimer le souhait de partager les expériences** entre les deux pays en matière de lutte contre l'extrémisme religieux et la promotion des valeurs de tolérance et de modération.
- **Solliciter l'appui de l'Allemagne pour l'organisation par le Maroc des rencontres sous-régionales et régionales.**

Situation au Maghreb

UMA

- Souligner l'importance stratégique du Maghreb aussi bien pour le Maroc que pour l'Europe (stabilité, sécurité, immigration, opportunité d'affaires etc.)
- La question du Sahara pourrait trouver sa solution dans le cadre de l'UMA.
- Le Maroc attache "une grande importance" à la réactivation des institutions de l'Union maghrébine à travers une nouvelle approche basée sur le dialogue, la concertation, la complémentarité, la solidarité et le développement.
- Appeler l'Allemagne à contribuer et soutenir les efforts du Maroc pour la réalisation de l'intégration maghrébine, afin de mettre à profit le potentiel dans cette région et renforcer les économies des pays membres de l'UMA.
- Le Maroc soutient l'approche régionale participative dans la gestion des crises sécuritaires, économiques et politiques dans la région du Sahel.
- Le Maroc appelle à la coopération et au dialogue politique entre les pays du Maghreb et les pays du Sahel en vue de parvenir une vision commune concernant la gestion des crises et donner la priorité à l'unité territoriale du Mali, à l'instauration de la paix, à la consolidation du consensus politique et démocratique.

Relations avec l'EU

- Les **relations avec les pays d'Europe** sont un **choix stratégique** pour le Maroc.
- Il y a une forte dynamique dans les relations du Maroc avec l'UE en particulier, mais aussi avec l'Europe en général.
- Le Maroc suit un processus de rapprochement réglementaire avec l'Union Européenne initié pour trois secteurs jugés prioritaires, dans le cadre d'une expérience pilote (Services financier/assurances, Marchés Publics et Normalisation industrielle). Le Maroc cherche à se mettre au même niveau des standards européens.
- **Affirmer que l'Union pour la Méditerranée** dispose de tous les atouts opérationnels nécessaires pour insuffler **une nouvelle dynamique aux relations entre les deux rives de la Méditerranée. Le Maroc est disposé à coopérer étroitement au sein de cette instance, notamment dans les projets liés aux énergies renouvelables.**

Syrie :

- Le Maroc reste préoccupé par l'évolution de la situation en Syrie et l'augmentation du nombre des victimes
- **Réitérer l'engagement du Maroc à travailler de concert avec l'Allemagne pour contribuer à trouver une solution à la crise en Syrie.**

Moyen Orient :

- Le Maroc œuvre et agit en permanence en faveur d'une relance réelle du processus de paix au Moyen-Orient qui conduira à une solution définitive du conflit dans la région notamment la solution de deux Etats : Israël et un Etat Palestinien avec Al Qods comme capitale.

- Le Maroc estime que la tenue de la conférence internationale sur la Zone Exempte d'armes de le Moyen Orient, prévue par la déclaration finale du la Conférence d'examen du TNP 2010, sera de nature à favoriser la relance du processus de paix.

FICHES THEMATIQUES

FONDS PARTENARIAT DE TRANSFORMATION

FICHE

Dans le cadre de son accompagnement des processus de transformations démocratiques dans les pays concernés par le printemps arabe, l'Allemagne a mobilisé pour 2012-2013 un budget de **100 millions d'euros**. Elle a fixé les priorités suivantes :

- **Soutenir la stabilisation du processus de démocratisation**
- **Renforcer du rôle de la société civile et les médias de la société civile**
- **Promouvoir les droits de l'homme**
- **Soutenir la bonne gouvernance**
- **Encourager le processus de transformation dans les sphères économiques et sociales, en particulier la formation professionnelle et la création d'emplois**
- **Encourager la coopération dans les domaines de l'éducation et de la recherche.**

A travers ce fonds, des projets bilatéraux et régionaux seront réalisés afin de soutenir le processus de transition démocratique pour les pays **qui ont connu un changement de régime** (Tunisie et Egypte) et à renforcer le processus démocratique pour d'autres, comme le Maroc et la Jordanie.

Tunisie

Après la révolution, l'Allemagne a décidé d'accompagner la Tunisie pour l'amélioration de sa situation politique et économique. Elle a financé en 2012-2013 une centaine de projets à hauteur de **41 millions d'euros** axés sur trois domaines : 1-Économie et Emploi ; 2-Démocratie et Société Civile ; 3- Culture et Médias

En outre, en 2012, le gouvernement allemand a approuvé la conversion des dettes tunisiennes, libérant jusqu'à 60 millions d'euros pour le financement de projets et des réformes arrêtés conjointement.

En plus, la Tunisie bénéficie d'une enveloppe de **100 millions d'euros** dans le cadre de la coopération au développement avec l'Allemagne. Ses axes principaux sont la promotion de l'économie et de l'emploi, le développement des régions défavorisées et la protection de l'environnement.

L'Egypte

Depuis août 2011, l'Allemagne a convenu avec l'Egypte un partenariat de transformation afin de soutenir la mise en place des institutions démocratiques, de promouvoir la l'Etat de Droit, le rôle de la société civile et le dialogue culturel intensifié.

Les projets financés à hauteur de 30 millions d'euros en 2012 et 2013 ont concerné notamment les domaines de la promotion de la démocratie, la primauté de Droit, la création d'emplois, de la culture / éducation / médias.

Libye :

Selon le Bureau de la GIZ à Rabat, l'Allemagne n'a pas encore pu concrétiser de projets en Lybie vu la situation d'instabilité que connaît ce pays.

Le Maroc

Un montant de 15 millions d'euros est mis à la disposition du Maroc au titre de 2014. Certains projets ont été présentés à la partie allemande par la GIZ. (Tableau ci-joint). D'autres sont en cours d'examen (CNDH et la Cour des Comptes).

Aperçu sur la politique de développement allemande

Les pôles prioritaires du BMZ en général

- Démocratie, société civile et administration publique (droits humains, réforme de la justice, décentralisation et développement communal)
- Développement de la paix et prévention des crises
- Education
- Santé, planification familiale, SIDA
- Eau potable, gestion de l'eau, eaux usées/enlèvement des déchets
- Sécurisation alimentaire, agriculture
- Politique environnementale, protection et l'usage durable des ressources naturelles (lutte contre la désertification, protection de la fertilité du sol, gestion durable des forêts, biodiversité)
- Développement économique durable (conseil politico-économique, promotion du secteur privé, développement des systèmes financiers, formation professionnelle, marché du travail)
- Energie (efficacité énergétique, énergies renouvelables)
- Transport et communication

Le BMZ au Maroc – proposition pour les pôles prioritaires à partir de 2014

- Développement économique durable
- Gestion intégrée des ressources en eau
- Energie (énergies renouvelables et l'efficacité énergétique)
- Marge de manœuvre

Instruments additionnels

- Experts intégrés et de retour (voir p. 25-26 de la présentation jointe)
- Partenariat public-privé PPP (voir p. 38 – 41 de la présentation jointe)
- Fonds flexible (voir p. 49 – 53 de la présentation jointe)
- Fonds régional gouvernance (voir p. 54 de la présentation jointe)
- Projets régionaux (voir p. 55 - 68 de la présentation jointe)

Budgets allemands pour la coopération internationale

- **Ministère des Affaires Etrangères allemandes (AA)**
 - **Partenariat de transformation**
 - Thématiques concernées : administration, société civile, état de droit et migration
 - La seule proposition qui a été retenue et le projet sur le renforcement de la cours des comptes marocains
 - D'autres proposition de projet peuvent être soumis jusqu'à fin mars 2014, cependant le durée des projets ne peut pas dépasser décembre 2014
- **Ministère fédéral de l'Environnement (BMU)**

- **Initiative Internationale de climat (IKI)**
 - Thématiques concernées : réduction des émissions de gaz à effet, adaptation au changement climatique, Protection des puits de carbone naturels, avec un accent sur la réduction de l'émission de la dégradation des forêts (REDD+), Protection de la biodiversité
 - Procédure : un concours d'idées est organisé une fois par année pour soumettre des propositions de projet. Le prochain est prévu pour la première moitié de l'année 2014
- **Initiative Allemande de Technologie Climatique (DKTI)**
 - Thématiques concernées: Diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en collaborant avec le secteur privé
 - Procédure : Demande de la part des ministères BMZ ou bien BMU à la GIZ de soumettre des propositions de projet
 - A cause de la nouvelle répartition des compétences entre les ministères, il n'est pas clair comment DKTI va être géré et quels seront les fonds disponibles.
- **Ministère de l'Intérieur (BMI)**
 - Budgets ne sont pas fixes pour la coopération internationale, décision selon les priorités de la politique
 - Thématiques concernées : sécurité, mission de police, conseil et formation pour la police
- **Ministère de l'Economie et du tournant énergétique (BMWE)**
 - Budgets ne sont pas fixes pour la coopération internationale, décision selon les priorités de la politique
 - Thématiques concernées : Politique énergétique, commerce extérieure, PME, innovation, mobilité, migration
- **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (BMEL)**
 - Dialogue agri-politique : Conseil auprès du parlement et du gouvernement pour la législation
 - Projets de coopération économique : Formation d'experts et transfert de technologie
 - Coopération des associations: Collaboration avec des associations d'agriculteurs au niveau international
- La GIZ a des **bureaux de liaison pour chaque Ministère fédéral allemand**. Ces bureaux sont en contact direct avec les Ministères. Souvent la GIZ est sollicitée directement par les Ministères pour des propositions de projets dans les pays partenaires.

Budgets bilatéraux et multilatéraux pour la coopération internationale au Maroc

- **Union Européenne au Maroc**
 - Thématiques concernées par le cadre unique d'appui 2014 - 2017 :
 - *Accès équitable aux services de base* (Santé, Education, Alphabétisation, Protection sociale, Développement intégré des zones rurales / enclavées, Assainissement rural)
 - *Gouvernance démocratique, Etat de droit, mobilité* (réforme de la justice, modernisation des prisons, bonne gouvernance publique, migration et mobilité, égalité de genre)
 - *Emploi et croissance durable et inclusive* (formation professionnelle et emploi, appui filières créatrices d'emplois (eco verte), développement économique territorial, croissance des PME/ TPE et environnement des affaires)

- **USAID au Maroc**
 - Thématiques concernées : démocratie et gouvernance, eau et assainissement, paix et sécurité, développement économique et commerce, éducation

- **Coopération belge (CTB) au Maroc**
 - Thématiques concernées la santé, l'éducation, le développement rural et l'eau

- **AFD au Maroc**
 - Thématiques concernées : eau, énergie, développement rural , transport, industrie et mines, éducation et formation, santé, habitat social)

- **Banque Mondiale au Maroc**
 - Thématiques concernées : la compétitivité économique ; la bonne gouvernance ; la protection sociale et la réforme des subventions ; et, enfin, le renforcement de l'inclusion sociale et des moyens d'expression de l'opinion publique, en particulier pour les femmes et les jeunes.

- **Bailleurs de fonds arabes**
 - Banque islamique de développement (femme, développement rural, coopération triangulaire avec AMCI)
 - OPEC Fund for International Development (accès rural à l'énergie, énergies renouvelables)
 - Silatech (creation d'emploi pour les jeunes)

- **Secteur privé**
 - Thématiques concernées : formation professionnelle, Responsabilité sociétale des entreprises, innovation, promotion des PME

- **Fondation**
 - Thématiques concernées : environnement, femme, développement rural et autres)

Rôle de l'Allemagne dans la coordination des bailleurs de fonds au Maroc

- L'Allemagne est co-chair dans les groupes thématiques
 - Energie (avec l'UE)
 - Environnement (avec la Belgique)
 - Eau (coordination partielle des bailleurs de fonds)
 - Développement économique (avec le MAGG)
- Participation de l'Allemagne dans les groupes thématiques
 - Santé (par la GIZ)
 - Gouvernance (par la GIZ)
 - Transport (par la KfW)
- **La GIZ représente la charnière pour la mobilisation du savoir-faire allemand et européen dans le monde entier !** Elle coopère avec les états, le secteur privé et aussi avec la coopération financière indépendamment si les moyens financiers proviennent d'un bailleur de fonds bilatéral, multilatéral, privé ou bien du bénéficiaire lui-même.
- La GIZ implémente des commandes de la part de structures privées et étatiques dans des contextes nationaux et transnationaux. Exemple dans le cadre d'EUNIDA (<http://www.eunida.eu/>) ou bien des consortiums avec des pays membres de l'UE (ex. Allemagne et France).

Déclaration de Rabat

13 septembre 2013

Le Ministre des Affaires Etrangères du Royaume du Maroc, Saad Dine El Otmani et le Ministre Fédéral des Affaires Etrangères de la République Fédérale d'Allemagne, Dr. Guido Westerwelle ont mis sur la qualité exceptionnelle et la profondeur des relations bilatérales de longue date entre le Maroc et l'Allemagne.

Les Ministres notent avec satisfaction l'intensité de la coopération bilatérale, la coopération sur des questions régionales et globales et le partenariat bilatéral dans tous les domaines pertinent en se basant sur les intérêts et les valeurs communs.

La partie allemande salue le rôle important que le Maroc continue de jouer en faveur de la stabilité, la sécurité et le développement durable dans la région de l'Afrique du Nord.

La partie allemande se félicite des réformes politique, sociale, économique et institutionnelle ainsi que des initiatives entreprises par Sa Majesté le Roi Mohamed VI.

1 – Les Ministres ont exprimé leur engagement à approfondir davantage les relations maroco-allemande ainsi qu'à intensifier la coopération sur des questions régionales et globales.

2 – Ils ont convenu de lancer des consultations biennales sur les questions bilatérales, régionales et globales dirigées par les Ministres ou les Secrétaires d'Etats/ Vice Ministres des Affaires Etrangères des Ministères des Affaires Etrangères respectifs, tenues en alternance à Rabat et à Berlin et préparées au niveau des hauts fonctionnaires.

Relations Bilatérales

3 – La volonté mutuelle des Ministres de renforcer les relations bilatérales est basé sur leur volonté de raffermir le dialogue politique, économique, culturel et les relations de peuple à peuple, de consolider la démocratie, l'Etat de droit, et la bonne gouvernance ainsi que de promouvoir l'économie de marché, de lutter contre la pauvreté et l'analphabétisme et de réaliser le développement durable.

4 – La partie allemande a confirmé qu'elle est disposée à offrir son expertise et à renforcer le partenariat dans les projets politiques, socio-économiques ainsi que les réformes institutionnelles concernant la démocratie, la société civile, les droits de l'Homme et la bonne gouvernance.

5 – Dans ce contexte, la coopération entre nos sociétés civiles et les organisations non gouvernementales sera consolidée. Les Ministres ont reconnu le rôle de valeur des fondations politiques allemandes, notamment à travers l'offre d'expertise en matière de réforme constitutionnelle et le renforcement des administrations locales dans le cadre de la régionalisation avancée inscrite dans la nouvelle constitution.

6. L'Allemagne renouvelle son soutien aux négociations en cours menées par les Nations Unies afin de parvenir à une solution politique, pacifique, durable et mutuellement acceptable du conflit du Sahara occidental. Les deux parties notent que le Conseil de sécurité des Nations Unies a qualifié les efforts du Maroc pour faire avancer le processus de règlement de ce différend comme sérieux et crédibles.

7 – Les Ministres ont convenu que les Ministères respectifs des Affaires étrangères identifieront les domaines de coopération et élaboreront les projets pour soutenir le processus de réforme démocratique au Maroc dans la perspective de les réaliser à l’horizon 2014.

8 – Les contacts parlementaires sont importants pour le renforcement des relations bilatérales. Les Ministres ont salué la visite du Président du Parlement allemand en février 2013. Les Ministres sont convaincus que la création d’un Forum Parlementaire Mixte contribuerait substantiellement au rapprochement des peuples, à l’approfondissement de la compréhension mutuelle et à la convergence de vues concernant les questions d’intérêt commun.

9 – Les Ministres ont souligné l’importance des mécanismes existants de coopération notamment les négociations intergouvernementales sur la coopération au développement bilatéral et la commission économique mixte bilatérale à contribuer davantage à la mobilisation du potentiel dans les domaines du commerce et de l’investissement, dans les domaines des énergies renouvelables, le tourisme, l’agroalimentaire, l’électronique, de l’industrie mécanique, l’équipement médical, les industries automobile et aéronautique.

10 – Les Ministres ont réitéré leur engagement à coopérer davantage dans le domaine de l’énergie, considéré un élément essentiel dans les relations bilatérales. Rappelant le partenariat énergétique maroco-allemand établi en 2012, ils réaffirment leur engagement à coopérer dans ce domaine, en particulier les énergies renouvelables, le développement des technologies pertinentes, l’interconnexion d’électricité afin de promouvoir l’échange d’électricité entre le Maroc et l’Allemagne ainsi qu’avec d’autres pays européens.

10. a. La partie allemande a exprimé son soutien à l’intégration des marchés et des réseaux marocain et européen d’électricité et du gaz.

10. b. Les deux parties ont décidé de continuer à développer le cadre juridique et financier nécessaire pour permettre aux les Etats européens intéressés et au Maroc à développer des projets conjoints permettant d’exporter l’électricité de sources renouvelables en Europe à travers les interconnexions existantes entre le Maroc et l’Espagne.

11 – Les Ministres ont pris note avec grande satisfaction de l’excellence de la coopération bilatérale dans le domaine de l’enseignement supérieur et l’échange scientifique, et ont décidé conjointement d’explorer des voies et des moyens pour intensifier leur coopération, notamment à travers le renforcement des cours de la langue allemande au Maroc. Ils ont encouragé la coopération universitaire dans le domaine des sciences appliquées, à savoir les énergies renouvelables. En ce qui concerne l’éducation et la formation professionnelle, les Ministres ont encouragé les parties prenantes, en particulier le secteur privé, d’explorer de nouvelles formes de coopération, d’échanger les meilleures pratiques et de partager des expériences sur l’élaboration des programmes et la formation.

12 – La partie marocaine a exprimé son souhait pour que la partie allemande facilite les procédures de mobilité et de séjour des étudiants marocains durant leur scolarité et envisager la possibilité de réduire les frais des universités allemandes.

13 – Les deux parties ont convenu d’explorer des voies et des moyens de coopération entre les Académies Diplomatiques des Ministères des Affaires Etrangères.

14 – Les Ministres ont reconnu l’excellence de la coopération culturelle bilatérale basée sur un réseau solide de partenaires, par exemple l’Institut Goethe et l’Institut Archéologique Allemand. L’Allemagne se félicite de l’intention du Maroc d’ouvrir un Institut culturel Allemand et invite le Ministre marocain de la Culture à Berlin pour discuter de cette question et d’autres questions concernant les relations culturelles. L’Allemagne soutient activement le Maroc dans ses efforts pour protéger son héritage culturel riche, à savoir les synagogues de Fès et Essaouira ou Djemaa El Fna à Marrakech. L’un des plus cruciaux moyens de promotion du dialogue interculturel est l’expansion du contact du peuple à peuple.

15 - Les Ministres se sont également accordés que la poursuite de l'amélioration du climat d'investissement par l'ouverture des marchés et la création de conditions d'investissement stables et sécurisées serait bénéfique pour les relations économique et commerciale. Une présence accrue des entreprises allemandes pourrait contribuer à l'amélioration de la formation professionnelle et à la création d'emplois au Maroc.

Affaires/Actualités régionales et globales

16 - Le statut avancé met en évidence l'intensité de la coopération entre le Maroc et l'Union Européenne. Il représente la reconnaissance de l'UE des efforts et progrès réalisés par le Maroc. Le Maroc et l'Allemagne estiment que le processus de réforme marocain devrait continuer à être soutenu par tous les instruments pertinents de l'UE afin d'atteindre les objectifs énoncés par le partenariat Maroc-UE, un espace commun de valeurs partagées ainsi qu'un espace d'économie commune. Dans ce contexte, le Maroc et l'Allemagne ont souligné l'importance de lancement des négociations sur un "Accord de libre-échange approfondi et complet" à Rabat le 22 avril 2013.

17 - Les Ministres se félicitent du succès du dialogue sur la migration, la mobilité et la sécurité entre l'UE et le Maroc. Ils estiment que la Déclaration Commune sur le partenariat de mobilité est une réalisation importante pour la collaboration de l'UE et du Maroc dans le domaine de la migration et envoie un signal fort à la région. En tant qu'Etat membre participant dans le Partenariat de Mobilité, l'Allemagne compte réaliser, conjointement avec le Maroc, des projets dans les domaines de mobilité, la protection internationale, et la migration et développement.

18 - Le Maroc et l'Allemagne se félicitent de l'excellence de leur collaboration dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée (UpM) et la Fondation Anna Lindh. Ils réitèrent leur engagement au Partenariat Euro-Méditerranéen, particulièrement à travers la mise en oeuvre des projets de l'UpM et le Plan Solaire Méditerranéen.

19 - Les Ministres ont conjointement mis l'accent sur l'importance de renforcer la coopération régionale et de contribuer activement aux solutions pacifiques des conflits dans la région. Ils ont souligné la nécessité de consolider la coopération politique et l'intégration économique entre les membres de l'Union du Maghreb Arabe. Ils estiment

que le développement socio-économique à travers l'utilisation de potentiel inexploité du commerce intra-régional serait très bénéfique pour l'ensemble de la région.

20 - Ils ont souligné la nécessité de renforcer la coopération et la coordination entre eux, ainsi que parmi les pays de la région afin d'assurer la sécurité, la stabilité et lutter contre le terrorisme.

21 - L'Allemagne salue le rôle joué par le Maroc dans les organisations régionales et internationales, y compris la Ligue Arabe, pour contribuer à la recherche de solutions pacifiques en Syrie. Les deux pays fournissent une assistance humanitaire pour atténuer les souffrances des victimes de conflits dans la région.

22 - Les deux Ministres ont conjointement décidé à explorer les voies et moyens de renforcer la coopération au sein des Nations Unies et de s'appuyer sur l'expérience mutuelle de coopération réussie durant le mandat du Maroc et de l'Allemagne en tant que membres non permanent au Conseil de Sécurité des Nations Unies. Dans ce contexte, l'Allemagne salue le rôle important joué par le Maroc au Conseil de Sécurité des Nations Unies ainsi qu'au sein des institutions régionales, notamment au Mali, afin de faire face aux risques élevés de l'instabilité et de l'insécurité dans la région du Sahel et au-delà. Pour sa part, en s'appuyant sur son mandat 2011-2012 au sein du Conseil de Sécurité des Nations Unies et sa participation, entre autres, dans MINUSMA et EUTM Mali, l'Allemagne reste attachée à la stabilisation de cette région.

Conclusion

23 - Les Ministres ont confirmé que les consultations régulières des Ministres ou les Vice Ministres des Affaires Etrangères seront assistées par des hauts fonctionnaires des Ministères qui contribuent à la coopération bilatérale. Elles seront composées de représentants gouvernementaux des formats bilatéraux de coopération existants, tels que la Coopération au Développement, le Partenariat Energétique et la Commission Economique Mixte.

24 - Ils ont exprimé leur conviction que ce mécanisme de consultations des Ministres ou les Vice Ministres des Affaires Etrangères permettra d'améliorer la visibilité du partenariat maroco-allemand et renforcer la cohérence entre les différents domaines de coopération bilatérale.

25 - Finalement, les Ministres ont réaffirmé leur volonté commune de poursuivre leurs consultations dans un avenir proche.